



Réserve Naturelle
DES BOUCHES
DE BONIFACIO

Sujet: Toutes les actualités du village - **Date:** 29 mai 2013 à 11:15:33

ARRÊTÉ 2013 CONCERNANT LA PÊCHE SPORTIVE ET DE LOISIR DU THON ROUGE



Réserve Naturelle
DES BOUCHES
DE BONIFACIO

Un arrêté du 23 mai 2013 précise les conditions d'exercice des pêches sportive et de loisir réalisant des captures de thon rouge dans le cadre du plan pluriannuel de reconstitution des stocks de thon rouge dans l'Atlantique Est et la Méditerranée pour l'année 2013

Le thon rouge, espèce menacée, bénéficie d'un plan pluriannuel de reconstitution des stocks. Sa pêche est soumise à des conditions réglementaires précisées par arrêté et ne peut se faire sans autorisation.

Pour télécharger l'arrêté, cliquez ici: [Arrete_230513_peche_thon_rouge_Med_2013](#)

Cet article provient de : : Parc Marin des Bouches de Bonifacio : :
<http://pmi.oec.fr/index.php>